

Inscription

Séjour Été - Vendée - Juillet 2025

À déposer ou à envoyer, accompagnée de l'acompte de 100€ (chèques/espèces/ANCV) à : la Communauté de Communes de la Basse-Zorn - 34, rue de La Wantzenau 67720 HOERDT

Afin de finaliser l'inscription, merci de veiller à remplir le bulletin d'adhésion annuelle 2024/2025 (à télécharger sur notre site) et de joindre le paiement.

LE REPRÉSENTANT LÉGAL :

Je soussigné(e) :

Père Mère Tuteur

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Régime général ou local : Régime spécial :

N° d'allocataire CAF (7 chiffres) : MSA, précisez n° :

Conseil de l'Europe

LE/LA JEUNE :

Nom, Prénom (du/de la jeune) :

Né(e) le : Tél :

Email :

Les tarifs appliqués sont fonction du Quotient Familial attribué par la CAF.

Si vous ne connaissez pas votre n° CAF ou MSA, merci de vous adresser à l'animateur.

<input type="checkbox"/> QF 1 : 0 à 500	<input type="checkbox"/> QF 2 : 501 à 700	<input type="checkbox"/> QF 3 : 701 à 950	<input type="checkbox"/> QF 4 : 951 à 1250	<input type="checkbox"/> QF 5 : 1251 et +
555€	575€	595€	610€	625€

Je paie par : Chèque (à l'ordre de la FDMJC Alsace) Espèces ANCV

Quel que soit votre QF, pensez à joindre un acompte de 100€ avec cette fiche d'inscription.

Je certifie que mon enfant a ses vaccins à jour. J'autorise le responsable à prendre toutes les dispositions qu'il jugerait utiles en cas d'accident ou de malaise survenu à mon enfant. Je demande à être prévenu(e) dans les plus brefs délais. Au retour de l'activité, si je ne suis pas présent(e) pour prendre en charge mon enfant, je décharge l'organisateur de sa responsabilité et j'autorise mon enfant à rentrer seul(e) à son domicile après qu'il/elle ait été déposé(e) à l'endroit défini au préalable.

J'atteste avoir rempli le bulletin d'adhésion annuelle 2024/2025 et j'atteste que les informations transmises sont à jour.

Dans le cas contraire, merci de remplir ce document et de le joindre (à télécharger sur notre site ou à demander auprès des animateurs).

Fait le à

Signature du responsable légal :

INSCRIPTIONS

Pour finaliser votre inscription, pensez à remplir :

- pour toute première activité :
> le bulletin d'adhésion 2024/2025 (recto/verso)
- pour chaque activité de l'Animation Jeunesse (vacances, séjours, ateliers...) :
> la fiche d'inscription simplifiée ci-contre

Les documents sont téléchargeables sur :

www.cc-basse-zorn.fr

(onglet « Vivre >> Animation Jeunesse »)



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE



11*-17 ans
(* ou à partir de la 6ème)

New Vibes Destination Vendée

Du 7 au 12 juillet
2025
en Vendée

Infos et inscriptions :

ANIMATION JEUNESSE DE LA BASSE-ZORN

34, rue de La Wantzenau - 67720 HOERDT

Chloé : 06 36 17 10 27

chloe-koehlhoeffer@cc-basse-zorn.fr

[f](https://www.facebook.com/AJBZ) AJBZ [i](https://www.instagram.com/ajbassezorn) ajbassezorn [i](https://www.instagram.com/ajbassezorn) ajbassezorn



New Vibes "Destination Vendée"

Du 7 au 12 juillet 2025



Une semaine de vacances en groupe avec des moments de partage et d'échange !

HÉBERGEMENT :

En centre de vacances, en pension complète, avec sanitaires en chambres. Il est situé dans le village de Cerizay, au point central des sorties.

RESTAURATION :

Les repas seront préparés et cuisinés par Ceriself qui est le restaurant de l'hébergement. Le midi des panier repas seront fournis et le soir des repas chaud pris directement au restaurant.

LE PROGRAMME DU SÉJOUR :

Plongez dans l'aventure avec deux jours de visite et un spectacle nocturne au Parc du Puy du Fou, l'exploration des marais salants des Sables d'Olonne pour découvrir l'histoire de la région, et d'un moment détente au bord de l'océan.

Pleins d'autres moments à partager vous attendent !

Tous les soirs une veillée sera organisée par les animateurs.

Les déplacements se feront en train jusqu'à Nantes puis en minibus pour le restant du séjour.



TARIFS :

Les tarifs sont variables en fonction du quotient familial (CAF) selon les barèmes suivants :

QF 0 à 500	501 à 700	701 à 950	951 à 1250	1251 et +	Possibilité de réduire le tarif avec les bons CAF.
555€	575€	595€	610€	625€	

Carte de membre en supplément : 8€/jeune ou 12€/famille

Important : Pensez à joindre le justificatif de votre QF pour l'inscription.

Possibilité de payer en plusieurs fois (voir conditions générales « règlement »).

Justificatif pour le Quotient Familial (QF) : veuillez indiquer votre numéro CAF, ou joindre un avis d'imposition. À défaut, le tarif le plus haut sera appliqué.



Conditions générales

INSCRIPTION

Il vous suffit de nous retourner l'inscription ci-jointe au plus vite, accompagnée d'un acompte de 100€ (+ adhésion annuelle). Le solde du séjour est à régler, au plus tard 15 jours avant le départ. Après l'enregistrement de votre inscription, un courrier vous sera adressé en indiquant la liste du matériel à emporter ainsi que les pièces administratives à fournir, qui devront être retournées OBLIGATOIREMENT avant le jour du départ.

ADHÉSION «FDMJC ALSACE»

Pour participer aux activités et séjours de l'Animation Jeunesse FDMJC d'Alsace, une adhésion annuelle (individuelle ou familiale) est nécessaire. Elle est de 8€/jeune ou 12€/famille et est valable sur toute l'année scolaire du 1er septembre 2024 au 31 août 2025. Cette adhésion permet également de s'inscrire aux activités jeunesse du réseau de la FDMJC d'Alsace. Le montant de 8€ (ou 12€) est à ajouter en supplément au tarif (sauf pour les adhérents à jour de leur cotisation).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Réservé aux moins de 18 ans. Les places sont limitées. Adhésion annuelle 2024/2025. En cas d'annulation de votre part, l'acompte sera perdu.

RÈGLEMENT

Il est possible de régler en plusieurs fois. L'organisateur accepte les chèques vacances ainsi que les bons CAF. Le séjour est agréé par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

ACTION D'AUTOFINANCEMENT (= RÉDUCTION DU COÛT)

Il sera possible de réduire les coûts d'inscription (si l'inscription s'effectue rapidement !). Plusieurs actions d'autofinancement seront organisées avant le séjour (tombolas, fête de l'été ...), les réductions se feront selon l'implication du/des jeunes. Possibilité d'impliquer les parents sur certaines actions d'autofinancement.

